

CLUB DES SPORTS DE LA THUILE SECTION KARATÉ

Extrait du règlement intérieur

Licence

La licence délivrée par la Fédération Française de Karaté à la suite de votre inscription est à conserver obligatoirement pour participer à des compétitions futures et pour être présentée à tous les passages de Grades.

Certificat médical

LE CERTIFICAT MÉDICAL EST VALABLE 3 SAISONS

4 cas de figures possibles :

1. Vous êtes **nouveau pratiquant**, vous devez fournir, au moment de votre inscription, un certificat médical attestant de votre « aptitude physique à la pratique du karaté en compétition ».
2. **Vous vous réinscrivez** après avoir donné un certificat médical la saison passée ou la saison d'avant (S -1 ou S-2), vous devez simplement remplir le questionnaire de santé et fournir uniquement l'attestation sur l'honneur de réponses négatives au questionnaire de santé.
3. **Vous vous réinscrivez pour la 3^{ème}, la 6^{ème}, la 9^{ème}, etc ...** vous devez fournir un certificat médical.
4. **Vous vous réinscrivez après avoir arrêté au moins une saison** dans ce même club, vous devez fournir un certificat médical même si vous n'avez arrêté qu'une saison.

Cotisation

La cotisation devra être remise lors de l'inscription avec la possibilité de payer en trois fois (l'ensemble des chèques devront être remis lors de l'inscription).

Accidents

Tout adhérent est assuré civile via la licence fédérale.

Le Club des Sports de La Thuile décline toute responsabilité civile au sujet des accidents qui peuvent se produire pendant les entraînements ou à l'occasion de ceux-ci.

Il est obligatoire de signaler à l'entraîneur le moindre accident le jour même.

Discipline

Un karaté-ka doit manifester à l'extérieur du Dojo un esprit correct et courtois, il n'engagera pas l'honneur de son Club en se vantant, en faisant ostensiblement en public la preuve de son appartenance à un Club de Karaté, en provoquant en paroles ou en actes des réactions susceptibles de discréditer l'Association.

Pendant les cours, chaque pratiquant devra respecter les règles instaurées par le professeur, être attentif aux consignes et ne pas perturber les entraînements par un comportement agité ou irrespectueux.

Tenue

Lors des entraînements, tout pratiquant devra porter un kimono de karaté propre avec la ceinture adéquate. Le port d'un tee-shirt ou brassière blanc pour les filles en dessous du kimono est autorisé ainsi qu'un tee-shirt blanc pour les garçons quand il fait froid. Le port de tout autre vêtement (sauf oubli exceptionnel de la tenue ou lors d'un cours d'essai qui pourra se faire en survêtement) ou signe religieux (vêtement ou objet) est interdit.

Sanctions

Toute infraction au règlement intérieur est passible de sanctions pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Cotisation : 120 € pour la saison pour deux cours par semaine (incluant la licence fédérale)

Horaires : Enfants/Ados : Mardi 19h00 - 20h00 et Jeudi 18h00 - 19h00

PAS DE COURS PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2021/22

CLUB DES SPORTS DE LA THUILE

SECTION KARATÉ

Photo
d'identité

Tél. : 06 15 93 21 74 / sportlathuile@gmail.com

Nom : Prénom :
Nom et prénom du Père : Portable :
Nom et prénom de la Mère : Portable :

Date de naissance :/...../..... Sexe : M F

Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. domicile : Tél. portable :
Email :

(Email impératif pour réception des informations - merci de noter en lettres capitales pour une meilleure lecture)

Débutant : ou n° de licence FFK :

Cadre réservé au club, ne rien inscrire :

Montant de la cotisation :

Règlement : - espèce
- chèque

BANQUE	DATE	MONTANT	ÉCHÉANCE

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Je m'engage à ne pas quitter mon enfant avant de m'être assuré de la présence du responsable de l'association chargé de l'accueillir dans le lieu de son activité sportive et d'être présent sur place à l'heure de fin d'activité qui me sera indiquée. J'autorise mon enfant (coordonnées indiquées ci-dessus), à pratiquer le Karaté en entraînements et en compétitions. J'autorise l'association et ses cadres à prendre toutes dispositions pour le bien de mon enfant et à faire appel aux services d'urgence si besoin. Je m'engage d'autre part à signaler tout problème particulier de santé que pourrait rencontrer mon enfant. J'autorise également à faire figurer mon enfant - ou moi-même - (photos) sur les publications diverses, inhérentes au Club des Sports de La Thuile. Vos données personnelles seront stockées durant toute la durée de votre adhésion au club. Elles seront communiquées à la Fédération Française de Karaté afin d'obtenir vos licences.

J'accepte que mes données personnelles (mails, numéros de téléphones portables), soient utilisées afin de me faire parvenir toutes les informations nécessaires concernant les cours (dates de vacances, de reprise des cours, divers événements comme date de passage des grades, fête de fin d'année, annulation exceptionnelle d'un cours, ou toute communication nécessaire, etc.). À tout moment, vous aurez la possibilité de demander à ne plus recevoir de mails (ou textos) d'information par simple mail au diffuseur. Dans ce cas vous serez retiré de la liste de diffusion et vous ne recevrez plus aucune information inhérente au club.

A, le

Signature de l'adhérent ou du représentant légal pour les mineurs

Cette signature vaut lecture et acceptation du règlement intérieur et des informations importantes indiquées ci-dessus

Signature :